

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. III.

1er DÉCEMBRE 1904

No. 23

SOMMAIRE—Les Cisterciens (suite et fin)—Jubilé de l'Immaculée Conception (extrait de la Circulaire de Mgr)—Marie conçue sans péché—Aimons notre paroisse—La mort d'un brave—Progrès du diocèse—V sites de Mgr l'Archevêque—Légitime indignation—Au Collège de St-Boniface—Souvenir du 50me anniversaire de la définition de l'Immaculée Conception—Nécrologie.

LES CISTERCIENS REFORMES OU DE L'ETROITE OBSERVANCE,

VULGAIREMENT DITS "TRAPPISTES".

(Suite et fin.)

LES RELIGIEUSES CISTERCIENNES.

La réforme de l'abbé de Rancé fut adoptée par l'abbaye des Clairnets, diocèse de Chartres

Réfugié à la Val-Sainte, Dom Augustin de Lestrange ne tarda pas à recueillir auprès de lui, à la Riedra, une communauté de religieuses, épaves pour la plupart des Ordres détruits en France. Il leur imposa ses règlements. Exilées avec lui elles partagèrent généreusement les souffrances de leurs frères en religion. Ballottées par la tourmente révolutionnaire de Suisse en Russie, puis en Angleterre et jusqu'en Amérique on les vit rentrer en France en même temps que les Trappistes; elles s'y établirent sous le nom de "Trappistines", et fondèrent plusieurs monastères rattachés aux Congrégations de Sept-Fons et de la Grande-trappe. Les Constitutions de ces dernières ayant reçu l'approbation du St-Siège sont devenues communes à toutes après la fusion.

Elles sont, comme les Cisterciens, distinguées en religieuses de chœur et converses. Comme eux elles ont le chant de l'office divin, le travail manuel, même celui des champs, mais proportionné aux forces de leur sexe. Elles gardent comme eux le silence, ont les mêmes heures pour les repas et le sommeil.

Leur direction appartient à l'ordre; elles ont d'ordinaire et

d'après leurs constitutions des religieux dudit ordre pour aumôniers et chapelains.

Leurs occupations variées, leurs travaux accomplis dans l'enceinte de leur clôture ordinairement très vaste sont un délassement pour l'esprit et un grand avantage pour la santé physique.

La direction spirituelle et les instructions données par des religieux qui suivent la même règle entretiennent la sève monastique, développant puissamment les vertus religieuses, font goûter aux âmes et aux communautés une paix bien précieuse.

Un moine de Strouël. — près Alger, Afrique

FIN

EXTRAITS DE LA CIRCULAIRE AU CLERGE.

†
L. J. C.
et
M. I.

Archevêché de Saint-Boniface,
8 novembre, 1904.

III JUBILÉ DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Nous avons reçu de Rome l'heureuse nouvelle que le Souverain Pontife nous accorde, à notre demande, un prolongement du jubilé, depuis le 8 novembre jusqu'au 8 décembre prochain. Nous espérons que tous ceux qui n'ont point encore gagné l'indulgence extraordinaire accordée par le Pape vont se hâter de profiter de cette immense faveur.

Voici maintenant quel sera le dispositif des fêtes jubilaires dans le diocèse.

1o. On annoncera au prône, les trois dimanches qui précéderont le 8 décembre (20 et 27 nov. , 4 déc.), que le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge sera célébré solennellement dans le monde entier, et par conséquent dans notre diocèse, et toute l'assemblée se mettra aussitôt à genoux pour réciter trois " Ave Maria ".

2o. Le lundi soir, 5 décembre, on commencera dans toutes les églises paroissiales et dans les chapelles des diverses communautés, du collège, des couvents, en un mot, dans toutes les institutions de charité ou d'éducation, un TRIDUUM de prières publiques, consistant dans la récitation du chapelet sui-

vie de la récitation de la prière du Pape devant le Saint Sacrement exposé. Il serait à désirer qu'il y eut chaque soir un sermon sur la Sainte Vierge et spécialement sur le dogme béni que nous allons célébrer, afin de mettre au cœur des fidèles un saint enthousiasme pour la Vierge Immaculée.

30. Le 8 décembre, on chantera une grand'messe solennelle dans toutes les églises paroissiales, et les fidèles seront invités à recevoir la sainte communion ce jour-là.

40. Le soir du même jour, il y aura un sermon sur le dogme de l'Immaculée Conception et une procession de la Très Sainte Vierge avec sa statue, si c'est possible.

Toutes les congrégations ou confréries et les sociétés catholiques, telles que la " Société de la Bienfaisance Mutuelle " les " Forestiers Catholiques " l' " Alliance Nationale, " la " Saint-Jean-Baptiste " et autres, devraient assister en corps et avec leurs insignes à cette procession; et tous les enfants des écoles devront prendre part à la procession avec une bannière ou un drapeau-souvenir à la main.

À la fin du salut du Très Saint Sacrement, on chantera le TE DEUM avec les versets et l'oraison.

Durant cette journée, nous désirons que le rosaire tout entier soit rélié à l'église et dans les chapelles des communautés.

50. Enfin pour témoigner hautement de l'amour et de la reconnaissance des catholiques envers la Sainte Vierge nous demandons instamment que l'on illumine " chaque maison, " non-seulement dans les villes, les bourgs et les villages, mais même à la campagne. S'il n'y a pas une foule curieuse et amie, s'il n'y a pas même un passant qui puisse voir l'illumination d'une maison perdue dans la prairie, il y aura cependant les enfants à qui on expliquera le grand événement, il y aura les anges du ciel et surtout la Vierge Immaculée, notre Mère, qui se penchera du ciel et qui verra avec joie les marques extérieures de piété filiale que ses enfants, pauvres comme riches, lui donneront avec amour.

Vénérés et chers collaborateurs, nous comptons que votre zèle pour l'honneur de la Sainte Vierge veillera à l'accomplissement exact de toutes ces prescriptions destinées à la faire connaître, vénérer et aimer davantage. Les faveurs de la Vierge puissante et toute miséricordieuse, seront versées à flots sur chacun de ses enfants, sur chaque famille, et même sur le

pays tout entier. " Qui elucidant me vitam æternam habebunt. " (Ceux qui m'honorent auront la vie éternelle.)

O MARIE CONCUE SANS PÉCHÉ

PRIEZ POUR NOUS.

Les " Cloches " de Saint-Boniface qui ont éprouvé tant de fois déjà les effets de la puissante protection de Marie, ne sauraient laisser passer le 50e anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception sans faire entendre leurs plus beaux carillons et sans inviter toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface à louer la Vierge Immaculée.

Mais elles se sentent bien incapables, les petites " Cloches ", de traduire en des paroles tout ce qu'elles ressentent d'admiration, de vénération et d'amour pour la Vierge Mère du Sauveur Jésus. Comment, en effet, pouvoir exprimer ce que les anges ne peuvent que balbutier et ce que seule, la Trinité Sainte sait dire dignement ?

Aussi, en cette si belle fête de Marie, les " Cloches " croient qu'une humble prière lui sera plus agréable que toutes les considérations, sur ses vertus, sur sa puissance et sur sa bonté.

A genoux à vos pieds, ô Vierge Immaculée, vous, le secours et le salut des peuples et des âmes, c'est avec toute la confiance et l'amour dont nos cœurs sont remplis pour vous, que nous nous joignons à celui qui est parmi nous le Vicaire de votre Divin Fils pour vous dire :

Vierge très sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère. Vierge Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, en ce solennel jubilé de la promulgation du dogme qui vous proclama, devant l'univers entier, conçue sans péché, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malediction, continue, hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve. Ah ! vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de votre ennemi dès le premier instant de votre conception, accueillez nos prières, et, — nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, — présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues

mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Eglise et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il !

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Priez pour notre Archevêque, priez pour son clergé, priez pour toutes ses brebis. Faites, ô Vierge bénie, vous la Reine des chrétiens, que tous vous soient à jamais dévoués.

O Marie conçue sans péché, protégez et bénissez l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

O Marie conçue sans péché, bénissez et sauvez tous ceux qui auront aidé aux petites "Cloches" à célébrer vos grandeurs.

BOUQUET A MARIE IMMACULEE

Lis de la vallée
Honneur du printemps,
Vierge Immaculée,
Ecoute mes chants.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

La voûte étoilée
Se revêt d'azur,
Vierge Immaculée
Ton front est plus pur.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

O source scellée
Gloire d'Israël
Vierge Immaculée
Salut, don du ciel.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

La source limpide
Réfléchit les cieux,
Ton regard candide
Les reflète mieux.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

Vierge sans souillure
Rayon matinal
Plus belle et plus pure
Que le pur crystal.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

Vierge je t'acclame
Et quoique exilé
De toute mon âme
Chante: Jubilé.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

L'aurore étincelle
De ses mille feux,
Près de toi qu'est-elle
O splendeur des cieux ?
Ave, ave, ave Maria! (bis)

Tourne vers la terre
Ton œil consolé
Ton regard de mère
En ce Jubilé.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

Entends ma prière,
Donne à ton enfant

De te voir, ô mère,
Au ciel, triomphant.
Ave, ave, ave Maria! (bis)

Collège Saint-Boniface

En la fête de Saint Stanislas Kostka, 13 novembre 1904.

Armand Chossegras s. J.

AIMONS NOTRE PAROISSE.

Les CLOCHES ne sauraient trop redire à tous les fidèles du diocèse, d'aimer leur paroisse, d'aimer leur Église.

La paroisse, c'est la grande famille qui réunit et fait vivre de la vie la plus intime, la plus active et la plus douce toutes les familles de la localité. La paroisse, c'est la mère, les familles sont ses enfants. L'Église c'est la maison où tous les enfants se réunissent pour prier le Père qui est dans les cieux.

L'Église paroissiale c'est la maison de tous et de chacun: tous doivent donc non seulement l'aimer et la visiter, mais aussi l'orner, car elle est la demeure terrestre de Celui que les cieux ne peuvent contenir

Si nous savions qu'un grand personnage dût venir nous visiter, que ne ferions-nous pour le recevoir? Combien nous nous efforcerions de parer notre maison, combien nous voudrions que tout chez nous fût en rapport avec le rang de notre distingué visiteur!

Mais quel plus grand personnage pourrions-nous recevoir que le Fils du Dieu éternel, que le Christ Jésus? Or c'est ce Jésus lui-même qui veut bien demeurer parmi nous, qui veut bien comme homme et comme Dieu habiter dans notre Église pour nous aider nous consoler et nous bénir. Pourrions-nous donc consentir à le laisser habiter dans une demeure trop indigne de lui. Et tandis que nous ne cherchons qu'à remplir nos demeures de mille choses futiles et inutiles pouvons-nous ne pas songer à orner la maison du bon Dieu? Soyons bien persuadés que Dieu se souviendra un jour de ce que nous aurons fait pour lui, et qu'il embellira notre ciel dans les mêmes proportions que nous aurons embelli sa demeure terrestre.

Les CLOCHES de Saint-Boniface seront toujours heureuses et se feront aussi un devoir de remercier au nom du diocèse comme au nom de Dieu, tous ceux qui par leur charité et même leurs sacrifices, auront contribué à l'érection ou à l'embellissement des Églises, les maisons du bon Dieu.

Assurément les offrandes des paroissiens ne doivent pas avoir pour raison le plaisir de se voir mentionnés dans une revue. Ce serait là de l'hypocrisie qui ne rapporterait pas une bien grande récompense. Toute charité doit être faite au seul nom de Dieu et tout sacrifice doit avoir pour unique but la gloire de Dieu. C'est à cette condition seulement que Dieu les aura pour agréables et s'en souviendra au jour du jugement.

Nous sommes heureux de citer aujourd'hui, comme exemple les paroisses de Saint-Joseph et de Saint-Antoine d'Aubigny dont les bazars faits pour aider à payer le coût de l'Église ont été de vrais succès.

À Saint-Joseph dont le Rév. et tout dévoué M. Martin est curé, le bazar a rapporté la belle somme de \$1600.00.

Les candidates étaient Melle D'Eschambault, première, avec \$643.50, et Melle O. Gauthier deuxième, avec \$587.50. Le reste de la somme, soit \$369.00 a été produit par les tables.

Le tirage des objets a eu lieu le 6 novembre, en présence de trois juges et de plusieurs autres personnes. Les heureux gagnants ont été: Melle M. A. Comeau, M. M. O. Bellavance, J. B. Filion, H. Rémillard; E. Daneault, W. Daneault, A. C. Howard, de Prince Albert, O. Dandeneau, Rév. M. Campeau, Melles O. Filion et R. A. Champagne; Dame E. Daneault.

Ce bazar était sous le patronage des Dames de Sainte Anne qui ne sauraient être trop remerciées, ainsi que tous ceux des paroissiens et voisins qui ont prêté leur généreux concours et aidé de leurs aumônes.

À Saint-Antoine d'Aubigny, le zèle et la charité des paroissiens et de leurs amis n'ont pas été moindres, et le bazar qui a eu lieu à la fin d'octobre dernier a rapporté la somme de \$1503.00. C'est assurément un beau résultat que nous enregistrons avec plaisir, pour la gloire de Dieu d'abord, puis pour l'honneur du dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé J. M. Desrosiers, et pour l'honneur des paroissiens et de leurs amis.

La présidente du bazar était Mme Noé Clément qui mérite de sincères félicitations pour son dévouement si désintéressé. Les deux candidates étaient Melle Dina Laferrière qui a remporté \$734.00, et Melle Éxilda Perrault qui a obtenu \$509.00. Les résultats de ces deux bazars sont d'autant plus beaux que les deux paroisses ne comptent encore qu'environ 50 familles à Saint-Joseph et 32 à Saint-Antoine.

Que tous, curé, organisateurs et candidates, paroissiens et

amis soient assurés qu'ils ont donné un bon exemple; que tous soient persuadés aussi que leur charité ne les appauvrira pas, car comment Notre-Seigneur qui a promis une récompense pour un verre d'eau donné en son nom pourrait-il ne pas récompenser même en ce monde d'aussi grands dévouements, une aussi grande charité, d'aussi larges aumônes?

LA MORT D'UN BRAVE.

Le 18 août dernier, le Révérendissime Dom Sébastien Wyart abbé de Cîteaux et général de l'Ordre des Trappistes, rendait son âme à Dieu,

Avant d'entrer dans l'Ordre des Cisterciens réformés dont il devait devenir l'abbé général Monsieur Wyart avait été le compagnon d'armes du vaillant général de Charette.

Né pouvant plus servir l'Eglise par l'épée, le Pape ayant été dépossédé de ses Etats, le capitaine Wyart résolut de consacrer à Dieu le reste de ses jours, et alla demander à la solitude de la Trappe la paix que ne pouvait lui donner le monde.

Mais en revêtant la bure, le capitaine Wyart ne changea pas de nature. Zouave pontifical il avait été sous Charette, doublement zouave pontifical il demeura sous la robe du moine. Et c'est ainsi, en vrai soldat du Christ, qu'il a quitté cette terre.

Le général de Charette annonçant à ses zouaves la mort de son ancien officier, a tenu, dans un ordre du jour à leur faire connaître comment il était mort.

"Après la réception du Viatique, dit-il, au moment où le St-Sacrement quittait sa cellule, le moribond se dressa sur son séant et, faisant le salut militaire, il dit d'une voix forte: "Ti saluto, Jesu Cristo, mio re; Je vous salue, Jésus-Christ, mon roi". Jusqu'au dernier moment, l'ancien officier a vécu dans le religieux."

Voilà un soldat qui n'a pas dû craindre de se trouver par delà la tombe, en face de son Roi, son Juge et son Dieu!

PROGRES DU DIOCESE.

OAKNOOK.—Une nouvelle chapelle mesurant 28x18 pds. vient d'être construite à Oaknook dans la région du Lac Dauphin.

Le Rév. P. Houle qui dessert cette localité, dira bientôt la messe dans cette nouvelle chapelle.

Les terres de ce district sont excellentes et 25 à 30 familles pourraient s'y établir facilement.

GRENFELL — Quelques familles irlandaises viennent d'élever une chapelle mesurant 36x22 pds. C'est M.D. McDonald qui a acheté une acre de terre pour l'église.

LES RUTHENES.

WINNIPEG — Les R.R. Pères Basiliens du rite ruthène inaugureront bientôt la nouvelle église de Saint-Nicholas. Cette église fera certainement honneur à la population ruthène et servira de centre de ralliement non seulement pour Winnipeg, mais aussi pour toutes les colonies ruthènes du diocèse.

Le Rév. Père Hura, curé de cette paroisse, célèbre actuellement la messe dans la trop petite chapelle de la rue Stella, et le Rév. Père Krezonowsky visite les colonies.

On sait qu'un certain Séraphin s'est efforcé de faire une division parmi les ruthènes catholiques. Or, on assure que six individus qu'il a prétendu ordonner prêtres, sont passés à la secte presbytérienne. Ils reçoivent, dit-on, comme ministres un salaire de \$40.00 par mois. C'est ainsi que le schisme conduit naturellement à l'apostasie.

Plusieurs de ces malheureux sont rejetés avec indignation par les ruthènes mieux éclairés sur leur compte, et Séraphin lui-même est presque abandonné de tout ceux qu'il s'était efforcé d'entraîner à sa suite.

L'évêque schismatique russe Tickon, est venu des Etats-Unis à Winnipeg dans l'espoir de fonder au Manitoba une église russe schismatique au milieu des colons schismatiques venus de la Bukowine, province de l'empire Austro-hongrois.

Il paraîtrait qu'il aurait ordonné, à Minneapolis, E. U. un jeune séminariste que l'archevêque catholique latin de Léopol, (Lemberg) en Galicie, aurait refusé d'ordonner, et qu'il lui aurait assuré un salaire de \$140.00 par mois(!).

On voit que l'Église Russe soi-disant orthodoxe n'épargne rien, ni argent ni peine pour promouvoir ses intérêts.

Cependant tout cet empressement est bien peu de chose comparé au dévouement que met l'Église catholique à travailler au bien-être et au salut des catholiques venus d'Autriche, polonais ou ruthènes. En effet si l'on songe que le seul établissement des Ruthènes à Winnipeg a coûté à Mgr l'Archevêque \$25,000 empruntées à la Banque d'Hochelaga et si l'on

ajoute à cela toutes les dépenses nécessitées par un diocèse aussi vaste et encore en formation, il faudra bien reconnaître qu'il faut plus que du dévouement chez le Pasteur de ce diocèse.

VISITES DE MGR. L'ARCHEVEQUE.

Le 20 novembre, Mgr. l'Archevêque en tournée pastorale a visité la colonie bavaroise de Lungenberg.

Il y avait plusieurs années que Sa Grandeur n'avait pas visité cette paroisse qui, après avoir subi des vicissitudes diverses et être même venue sur le point de sombrer, est maintenant devenue prospère. Les colons qui parlaient alors de partir sont maintenant bien établis. Ils ont élevé une chapelle et l'ont tout dernièrement pourvue d'une cloche que Mgr. l'Archevêque a bénie pendant sa visite.

Les RR. PP. Decorby, missionnaire de l'endroit, et Page, missionnaire des Hongrois de Kaposvar, assistaient Mgr. l'Archevêque.

Le 27 — Mgr. l'Archevêque est allé à Saint-Raphaël afin d'y régler des difficultés soulevées au sujet du choix à fixer pour le site de l'Église.

Le 4 décembre — Mgr. l'Archevêque bénira à Saint-Pierre Jolys le collège ouvert par les Frères de la croix de Jésus du diocèse de Belley, France. Ces bons Frères ont été les victimes de la Franc-maçonnerie française. Nous sommes heureux de les avoir parmi nous et nous leur souhaitons de continuer à faire au milieu de nos bonnes populations l'œuvre si chrétienne et si patriotique qu'ils ont accomplie si longtemps en France.

Monseigneur consacrerait aussi trois autels de la nouvelle et belle église construite par le dévoué M. Jolys, curé de cette paroisse.

Le 11 décembre — Visite pastorale à Yorkton.

Le 18 déc. — Sa Grandeur assistera à Brandon aux fêtes de la canonisation de Saint Gérard Majella, frère convers de l'ordre des Rédemptoristes; puis Monseigneur fera sa tournée pastorale dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan.

Le 21 déc. — Monseigneur visitera l'École industrielle de Duck Lake, qui est sous les soins des R. R. Pères Oblats, aidés des RR. Sœurs de la Présentation.

Il y aura en même temps ordination du Révérend Frère Lajeunesse O. M. I.

LEGITIME INDIGNATION

Un petit incident survenu au collège de Saint-Boniface dans les derniers jours d'octobre, montre une fois de plus l'habileté vraiment extraordinaire de certains reporters à estropier les nouvelles, et à les présenter parfois d'une façon peu aimable.

C'est ainsi que le FREE PRESS NEWS BULLETIN de Winnipeg, (page 8) en date du 29 octobre dernier, annonçant qu'un jeune Leo Doherty, âgé de 14 ans qui avait déjà subi sept condamnations, venait d'être de nouveau arrêté pour vol commis avec deux autres camarades, ajoutait: " l'enfant aurait été condamné à l'école de réforme, mais le juge Daly a suspendu la sentence, pourvu que ses parents fournissent un cautionnement, qu'ils paient sa part du vol, et enfin et surtout " qu'ils l'envoient au collège de Saint-Boniface "

Quelques élèves du collège ayant lu cet article dont le titre était bien fait pour attirer l'attention, s'empressèrent d'aller le montrer au R. P. Recteur qui ne put que partager leur indignation en voyant le plus vieux collège du Manitoba comparé à une école de réforme.

Nullement décidés à avoir pour compagnon de classe, un jeune individu condamné huit fois par les tribunaux, les élèves demandèrent que l'on fit justice à leur collège. Le Rév. P. Recteur écrivit immédiatement au Juge Daly, lui demandant de quel droit un magistrat de police pouvait désigner comme une sorte de réforme un collège dont les catholiques sont justement fiers.

La réponse ne s'est pas fait attendre, et le Juge Daly tout surpris de cette nouvelle a déclaré au R. P. Recteur qu'il n'avait jamais dit pareille chose, que ce rapport était absolument faux et qu'il n'avait fait aucune mention du collège.

CONCLUSION - Il est bon de surveiller les rapports des journaux, et c'est un devoir, de les faire rectifier à l'occasion.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Le 14 novembre dernier, un grand et superbe concert a été offert à Sa Grandeur Mgr. Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, par les membres du Collège.

Mgr l'Archevêque n'ayant pu y assister à cause d'un voyage qui ne pouvait être retardé, le concert a été présidé par

Son Honneur le Juge en chef Dubuc qui a répondu en vrai canadien-français, c'est-à-dire en patriote et en catholique aux souhaits de bonheur et de longévité qui lui étaient présentés à l'occasion du 25 anniversaire de sa nomination comme Juge. Le concert a été un réel succès et a prouvé une fois de plus que tout en étant à la tête de toutes les institutions scolaires du Manitoba, le collège de Saint-Boniface savait aussi joindre l'agréable à l'utile. Les "Cloches" de Saint-Boniface sont heureuses d'enregistrer ce nouveau succès et de féliciter le RR. PP. Jésuites qui dirige avec tant de dévouement ce collège, qui est l'espoir du Manitoba catholique.

SOUVENIR DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉFINITION DU
DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Les CLOCHES très désireuses de voir la Vierge Immaculée honorée dans toutes les familles, ne sauraient trop recommander la diffusion dans toutes les familles de l'image souvenir de la fête auguste que le monde catholique célébrera le 8 décembre courant. Ce souvenir représente un groupe superbement agencé des trois PAPES qui ont régné depuis la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Pie IX qui a proclamé le dogme; Léon XIII qui a décrété le cinquantenaire; Pie X qui a béni le cinquantenaire et accordé le Jubilé. Ce pieux dessein du souvenir de la fête de la Vierge Immaculée a reçu une bénédiction toute spéciale de Sa Sainteté Pie X, le 18 avril dernier.

Le prix de cette image souvenir est de 12 centins franco \$6.00 le cent. S'adresser à l'auteur, M. Gaston Labat. Boîte 649 Montréal P. Q.

NÉCROLOGIE

ITALIE - Les Franciscaines missionnaires de Marie, de Québec recommandent aux prières des abonnés des "Cloches" l'âme de leur Très Révérende et bien aimée Mère Générale et Fondatrice, Mère Marie de la Passion, décédée à San Berno (Italie) le 15 novembre 1904.

FRANCE - A Paris vient de mourir dans la paix du Seigneur Monsieur Lebas, Supérieur général de Saint-Sulpice.

MONTRÉAL. - M. l'abbé Bourassa ancien secrétaire de l'Université Laval de Montréal et depuis quelques mois à peine curé de la Paroisse Saint-Louis de France, est mort après une très courte maladie.